

Les langues sont importantes

안녕하세요

Здравствуй!

Hola

Hello

您好

alo



Bulletin sur la santé

Visitez le site nyc.gov/health pour consulter tous les bulletins sur la santé.
Appelez le **311** pour demander l'envoi gratuit de copies.

NYCTM
Health

Accès à la santé et aux services linguistiques

- Les facteurs qui ont un impact sur la santé ne sont pas seulement une alimentation saine, une activité physique et un bon médecin. L'accès aux services de santé dans la langue de votre choix a également une incidence sur votre capacité à vivre en bonne santé.
- Le droit à des services dans la langue de votre choix s'appelle l'accès aux services linguistiques.
- Les lois sur l'accès aux services linguistiques aident tous les New-Yorkais à connaître leurs options et à recevoir l'aide dont ils ont besoin, y compris les soins de santé.
- Plus les New-Yorkais seront nombreux à bénéficier des soins de santé, plus la Ville sera saine pour tous.



Les New-Yorkais parlent plus de 200 langues.

Les trois langues principales parlées à New York, hormis l'anglais, sont l'espagnol, le russe et le cantonais.

Vos droits juridiques



Environ 4,25 millions de New-Yorkais parlent une langue autre que l'anglais chez eux et plus de la moitié d'entre eux ne parlent pas ou ne lisent pas l'anglais couramment. C'est ce qu'on appelle des compétences limitées en anglais (Limited English Proficiency, LEP).



Quel que soit votre statut d'immigration ou votre code postal, vous avez droit à tous les services de la Ville dans la langue de votre choix.



Les New-Yorkais qui ont besoin d'une assistance linguistique peuvent faire la demande des services dans la langue de leur choix auprès de n'importe quel organisme gouvernemental de la ville de New York.

Les lois suivantes protègent votre droit de bénéficier des services dans votre langue:



- Ville de New York: Local Law 30 (législation locale 30)
- État de New York: Executive Order 26 (décret exécutif 26)
- Gouvernement fédéral des États-Unis: l'Article VI de la Civil Rights Act (loi sur les droits civils) de 1964 et l'Executive Order 13166 (décret exécutif 13166)

Suppression des obstacles

- Quand vous vous rendez au Département de la santé ou dans l'un des organismes gouvernementaux de la ville de New York, demandez à bénéficier des services dans la langue de votre choix. Le personnel pourra faire appel à un(e) interprète professionnel(le) pour vous.
- Vous pouvez vous munir de la carte « I speak » quand vous vous rendez dans les organismes gouvernementaux de la ville de New York pour demander des services linguistiques gratuits. Consultez le site nyc.gov/health et recherchez « I speak » (Je parle) pour télécharger ou imprimer cette carte. Vous pouvez également découper la carte ci-dessous.



Services dans votre langue

Tous les services du Département de la santé proposent une assistance linguistique, notamment :



Les soins de santé dans les hôpitaux et cliniques publics (y compris les cliniques de santé sexuelle, les cliniques de vaccination et les cliniques de dépistage et traitement de la tuberculose)



L'accès à votre dossier de vaccination



La formation de premiers secours en matière de santé mentale



Les programmes des Centres d'action pour la santé communautaire (Neighborhood Health Action Centers)



Les demandes d'actes de naissance et décès

Pour connaître les autres services que la Ville propose dans la langue de votre choix, consultez le site **nyc.gov** et recherchez « **civic services** » (services civiques).

Ressources

Connectez-vous



@nychealthy



nychealth



@nychealthy



nychealth



nyc health

En savoir plus

Consultez le site nyc.gov/health et recherchez « **Language Services** » (services linguistiques)

Recevez les derniers bulletins sur la santé

Courriel healthbulletins@health.nyc.gov



Visitez le site nyc.gov/health/pubs pour accéder à ce bulletin sur la santé dans d'autres langues et à d'autres traductions de documents relatifs à la santé. Vous avez droit à des services dans votre langue. Ces services sont gratuits dans tous les cabinets et cliniques du Département de la santé de la ville de New York.